

**Concours de photos**  
**Thème du calendrier municipal 2013**  
**« Pourquoi j'aime Saint-Eustache »**

La Ville de Saint-Eustache lance son concours de photos pour illustrer le calendrier municipal 2013, sous le thème « *Pourquoi j'aime Saint-Eustache* ». Les citoyens et les organismes reconnus par la Ville de Saint-Eustache sont donc invités à soumettre de belles photos de Saint-Eustache, que ces photos soient prises sur le terrain de leur propriété ou ailleurs dans la ville (parcs, terrains, édifices publics, commerciaux, champs, etc.). Cependant, toutes les photos doivent être prises à Saint-Eustache. Chaque photo reproduite dans le calendrier sera identifiée (nom de l'auteur ou de l'organisme eustachois).

Le calendrier municipal est publié annuellement en 21 000 exemplaires et est distribué gratuitement, à la fin du mois de novembre, à toutes les portes de Saint-Eustache.

À noter que la date limite pour participer à ce concours est le 31 août 2012.

**Critères de participation : concours de photos du calendrier municipal 2013**

- Un maximum de trois (3) photos est permis par participant (résident ou organisme de Saint-Eustache).
- Le format horizontal est requis pour chaque photo.
- Les photos doivent être numérisées sur disque compact (CD) en format JPG, avec une résolution d'image minimum de 300 DPI. Le CD doit être accompagné d'une copie imprimée de chacune des photos en format 8 " (haut) x 10 "(large).
- Veuillez svp indiquer vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) au verso de chacune des photos, ainsi que l'endroit et la date où la photo a été prise.
- Les CD et les copies imprimées des photos ne seront pas retournés aux participants.
- La Ville de Saint-Eustache ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos et/ou des CD en sa possession ou en transit.
- Les participants accordent à la Ville de Saint-Eustache le droit d'utiliser les photos dans le calendrier municipal, ou pour ses autres publications, sans rémunération de sa part.
- Les noms des gagnants (citoyens ou organismes) seront publiés dans le bulletin municipal *Le Courrier des hirondelles*.
- Des formulaires de participation sont disponibles à la Mairie de Saint-Eustache.

Les CD et les copies imprimées des photos doivent être remis au Service des communications (mairie, 145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache, J7R 1X9) avec le formulaire dûment complété, **au plus tard le 31 août 2012.**

Pour renseignements: 450 974-5000

## Concours de photos Calendrier municipal 2013

**THÈME : « Pourquoi j'aime Saint-Eustache »**

### FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Nom du participant (résident ou organisme eustachois) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de photos soumises au concours : \_\_\_\_\_

Titre de la photo soumise :

Date et endroit où la photo a été prise:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**La partie ci-dessous doit être remplie lorsqu'une ou plusieurs personnes apparaissent sur la photo, afin de se conformer à la loi en ce qui concerne l'utilisation de l'image d'une personne, en regard du droit à l'intégrité de celle-ci. Dans le cas d'une personne âgée de moins de 18 ans, la signature du parent ou tuteur est requise.**

Je, soussigné : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

donne à (nom du photographe) : \_\_\_\_\_

et à la Ville de Saint-Eustache la permission d'imprimer, publier ou utiliser les photographies prises de moi et/ou de ma propriété pour les publications de la Ville de Saint-Eustache.

**Retournez ce formulaire avec votre CD accompagné des copies de photos d'ici le 31 août 2012 à :**

Concours de photos / Calendrier municipal  
Service des communications  
145, rue Saint-Louis  
Saint-Eustache (Québec) J7R 1X9